



## CSE-Central GRDF du 19 février 2020

### Résolution relative au plan de développement des compétences GRDF 2020 présenté pour information

Durant l'année 2019, plusieurs groupes de travail se sont tenus sur le sujet. Concernant le prévisionnel de formation, les demandes suivantes ont été émises par les représentants du personnel et ont donné lieu à accord :

- Ajout au dispositif du plan de formations destinées aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage, afin de pouvoir établir une comparaison avec les éléments du bilan de formation
- Déclinaison de l'ensemble des indicateurs par modalité de formation : présentiel – e-learning – parcours
- Distinction des formations selon l'origine de la demande : EAP ou autre période
- Mention des prévisions et nombre d'heures par dispositif pour les publics prioritaires
- Ajout des prévisions en matière de formation tutorales

Par ailleurs, tous les domaines de professionnalisation WLG ne sont pas détaillés dans le document, ce qui est dommageable : achats – approvisionnement – finance – gestion – communication – concessions territoires – digital – informatique télécom – interventions et planifications – logistique services tertiaires – ressources humaines

Enfin, certaines informations fournies en parallèle du plan de formation 2019 ne le sont plus dans le plan de développement des compétences 2020, à l'instar du détail des formations nominatives par domaine de compétences.

Au vu des débats menés ce jour en séance et au vu des observations, des remarques, des constats apportés ce jour, par la présente résolution, les membres du CSE C de GRDF vous demandent de leur fournir un document complet et exhaustif sur le Plan de Développement des Compétences 2020 incluant les éléments suivants :

- Différenciation entre les agents statutaires et non statutaires pour une meilleure lecture du document. Scinder les deux types de populations.
- Distinction des formations selon l'origine de la demande
- Déclinaison de l'ensemble des indicateurs par modalité de formation
- Mention des prévisions et nombre d'heures par dispositif pour les publics prioritaires
- Ajout des prévisions en matière de formation tutorales
- Coûts estimatifs des CPF
- Comparatif 2019/2020 sur l'ensemble des tableaux
- Déclinaison du PDC par région sur un format identique plus remontée par région au CSE C.

POUR : CGT – CFE-CGC – FO – CFDT

CONTRE : -

ABSTENTION : -

A Paris,

Le 19 février 2020